



DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE FRANÇAISE PROFESSIONNELLE DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIFS

Se familiariser avec les modalités et la forme de l'épreuve
Acquérir les notions et les stratégies nécessaires au passage de l'épreuve

Le DCL Français Professionnel (FP) permet à des personnes de nationalité étrangère de faire reconnaître de manière officielle leur niveau de compétence en langue française.

CONTENU

- Présentation de l'épreuve
- Conseil méthodologiques sur les différentes phases de l'épreuve
- Tests blancs réalisés à partir des annales
- Analyse et restitution des résultats avec propositions méthodologiques

PRÉ-REQUIS

Niveau A1.1 acquis

PUBLICS

Tout public

Contacts

GRETA GRENOBLE

Atelier Formation Générale

75 BIS Avenue Rhin et Danube,
38100 Grenoble

VALIDATION

Diplôme de compétence en langue - DCL

MODALITÉS DE VALIDATION

Epreuves finales d'examen

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

12 heures

A NOTER

Formation éligible au compte personnel de formation

Code CPF : 236638

